



REPUBLIQUE D'HAÏTI

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSEIL)

Institution : Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) et Autorité Portuaire Nationale (APN)

Financement : Banque Interaméricaine de Développement (BID)

Projet : Programme de « Transport et Connectivité Départementale »

Secteur : Transport

Résumé : 1. Sélection d'un Consultant pour les études de réhabilitation et/ou de construction des Unités de Port de Cabotage (UPC) de Port-de-Paix, Saint-Marc, Anse à Galets, Pointe à Raquette

2. Sélection d'un Consultant pour les études de réhabilitation et/ou de construction des Unités de Port de Cabotage (UPC) de Miragoâne et Jérémie

N° du DON : 4618/GR-HA

Marché 1 : No. 4618-MTPTC-CF-SFQC-055-2023

Marché 2 : No. 4618-MTPTC-CF-SFQC-056-2023

Date limite : **26 février 2024**

Le Programme de « Transport et Connectivité Départementale » est financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et a pour objet de contribuer à l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et des conditions de sûreté de l'infrastructure de transport d'Haïti. Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, lancé dans le cadre de ce Programme, porte sur les études de projet de construction ou de réhabilitation de Six (6) Unités de Port de Cabotage divisé en Deux (2) marchés.

Marché 1 : Port-de-Paix, Saint-Marc, Anse à Galets, Pointe à Raquette

Marché 2 : Miragoâne et Jérémie

Cet appel à Manifestation d'Intérêt qui fait suite à l'Avis général de passation de marchés du Programme, paru dans Development Business No *IDB 527-05/19 du 14 mai 2019*, participe d'un processus devant aboutir à la sélection de Consultants (Bureaux d'Études) ou Groupements de Consultants (Bureaux d'Études) qui seront chargés desdites études.

Le Ministère des Travaux Publics Transports et Communications (MTPTC), par le biais de l'Agence d'Exécution (AE), invite d'ores et déjà les consultants admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Les Consultants intéressés doivent soumettre, en français, toutes les informations pouvant démontrer qu'ils sont compétents pour fournir lesdits

services (brochures, description de services rendus dans le cadre de projets similaires en toutes les caractéristiques desdits projets de façon claire et succincte, expérience dans des circonstances identiques, disponibilité et description (CV) du personnel compétent pour fournir les services, etc.). Les informations soumises dans une autre langue que le français devront être accompagnées d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté et légalisée par l'autorité haïtienne compétente et, en cas de contradictions, la traduction française fera foi.

Les Consultants (Bureaux d'études) peuvent s'associer pour joindre leurs compétences. La manifestation d'intérêt de consultants individuels n'est pas recevable.

Les consultants (Bureaux d'Études ou Groupement de bureaux) intéressés mettront l'accent dans les dossiers soumis sur leurs expériences dans les études d'infrastructures et d'aménagement portuaire, expériences couvrant les différentes phases de l'évolution du projet telles que : démarrage, planification, exécution et clôture.

La **Sélection** des Consultants sera **Fondée sur la Qualité et le Coût** (SFQC) dans les conditions prévues par la Banque Interaméricaine de Développement : [*Politiques relatives à la sélection et au recrutement de consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement \(GN-2350-15\)*](#) affichées sur le site: www.iadb.org/procurement et l'invitation est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, tel qu'indiqué dans les conditions décrites par lesdites politiques.

Les Consultants (Bureaux ou Groupement de bureaux) intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Agence d'Exécution du Ministère des Travaux Publics Transports et Communications (AE/MTPTC) en adressant une demande aux adresses (physique ou électronique) indiquées ci-dessous, pendant les heures ouvrables, de 10 : 00 h A.M à 3 : 00 h P.M (heure locale d'Haïti) du lundi au vendredi.

Toute expression d'intérêt doit être déposée avant 3 :00 h P.M (heure locale d'Haïti) au plus tard le **26 février 2024** :

- 1) en format papier et/ou en version électronique (Clé USB) à l'adresse physique de l'AE ci-dessous, ou
- 2) envoyée à l'adresse électronique ci-dessous.

Adresse : Agence d'Exécution (AE)
Att. : M. le Directeur de Programme
40, Rue Babiolo,
Port-au-Prince, Haïti

Adresse électronique: agence.execution@ae.gouv.ht